



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Conséquences des feux de forêt de l'été 2022 sur la population animale

Question écrite n° 1688

Texte de la question

Mme Edwige Diaz attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les conséquences des feux de forêt de l'été 2022 sur la population animale dans le sud de la Gironde et autour du Bassin d'Arcachon. Les feux de grande intensité comme ceux qu'a connus le département ont de nombreuses conséquences à court, moyen et long terme sur la biodiversité locale et les dynamiques des écosystèmes. S'il est très difficile de connaître le nombre d'animaux qui ont péri dans les flammes, ainsi que ceux qui ont été déplacés, les associations, chasseurs et spécialistes se sont rendus sur place pour livrer un premier état des lieux inquiétant. Plusieurs espèces endémiques du Sud Gironde, qui étaient déjà en voie de disparition avant la catastrophe, ont particulièrement souffert de ces incendies. Selon la base de données de la Ligue de protection des oiseaux, sur 300 espèces suivies à Landiras, 24 figuraient sur la liste rouge des espèces menacées et, sur le Bassin, 200 espèces ont été identifiées dont 14 inscrites sur liste rouge. La fédération des chasseurs de Gironde estime, quant à elle, qu'il faudra surveiller de près l'évolution de la population de sangliers et de chevreuils. Si le Gouvernement a pris position sur la reconstitution des forêts touchées, il ne s'est pas encore exprimé sur la question des populations animales. Dès lors, elle demande s'il entend s'engager pour aider au repeuplement animal de ces zones particulièrement sinistrées et, le cas échéant, les aides et outils qu'il entend utiliser pour y parvenir.

Texte de la réponse

Les feux qui ont frappé le territoire national au cours de l'été 2022 ont été d'une ampleur exceptionnelle en comparaison avec les années précédentes, avec de nombreux feux simultanés et 72 000 hectares brûlés, dont 10 000 hectares de végétation. Ces feux sont amplifiés par le réchauffement climatique, mais ils restent pour l'essentiel (9 feux sur 10) d'origine humaine. Et ils naissent dans 80% des cas à l'interface entre la ville et la nature, là où se déroulent les activités humaines. Les feux menacent aussi directement les biens et les habitations, singulièrement lorsque ceux-ci sont situés à proximité d'une forêt ou d'un espace sensible à l'incendie. C'est pourquoi, à la suite de ces incendies, le Président de la République a annoncé, le 28 octobre 2022, que l'État établirait une carte nationale à une maille fine pour recenser les zones particulièrement soumises à un risque d'incendie de forêt ; porterait à la connaissance des élus des territoires les extraits de cette carte, accompagnés de recommandations pour la prise en compte de cette connaissance dans leurs choix d'aménagement et d'urbanisme. Ces incendies de grande intensité ont également affecté durablement la biodiversité locale par la destruction des écosystèmes forestiers. Les espèces locales ont été affectées différemment en fonction de leur mobilité plus ou moins grande. Les groupes ayant une faible capacité de dispersion, comme les reptiles ou les insectes, ont été les plus sévèrement impactés. Afin d'évaluer cet impact, un groupe scientifique de suivi de la biodiversité suite aux incendies en Gironde a été mis en place en fin d'année 2022. L'avifaune et les chiroptères ayant de plus grandes capacités de dispersion, la plupart des individus a pu fuir les incendies. Le suivi de ces populations ne s'avère donc pas pertinent. Il en est de même pour les populations de grand gibier, comme celles de sangliers et de chevreuils qui, en outre, sont des espèces ubiquistes dont la dynamique démographique est très positive. Le renouvellement forestier constitue le principal

levier de repeuplement animal par la restauration des habitats. Le maintien et la restauration de la biodiversité locale passent également par la préservation de l'intégrité des milieux particulièrement riches en biodiversité comme les milieux ouverts et les lagunes, ainsi que par une certaine diversification des essences des parcelles forestières, dans lesquelles le pin maritime est aujourd'hui largement prédominant.

Données clés

Auteur : [Mme Edwige Diaz](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1688

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : Biodiversité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2022](#), page 4391

Réponse publiée au JO le : [26 septembre 2023](#), page 8509